

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03265 Numéro SIREN : 352 222 368 Nom ou dénomination : SODIPEC

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2019 sous le numéro de dépôt 6792

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/6792

Déposant :

Nom/dénomination : SODIPLEC

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 352 222 368

N° gestion : 2006 B 03265





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SODIPEC

26, quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE

S.A.R.L. au capital de 4 800 600 €
R.C.S. CRETEIL 352 222 368

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018

Comptes certifiés conformes

Philippe AMANN

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté

TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



J. H. L.



[Handwritten signature]



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Gérant de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 20/03/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.R.L. SODIPLEC** relatifs à l'exercice du **1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	53 292 915 €
■ Chiffre d'affaires	119 793 313 €
■ Résultat net comptable	- €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 15 avril 2019

Marc FERRE

Grégoire BUNOT

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	92 016 048	59 472 706	32 543 341	38 012 623
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	490 491	404 279	86 211	106 624
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	490 491	404 279	86 211	106 624
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 476 297	59 068 426	32 407 870	37 855 525
TERRAINS	21 884 020	13 848 850	8 035 169	9 474 566
CONSTRUCTIONS	50 260 463	30 739 627	19 520 835	22 321 652
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	18 456 847	13 806 790	4 650 056	5 872 693
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	843 616	673 158	170 457	186 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	31 350		31 350	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	49 259		49 259	50 473
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 411		37 411	37 411
PRETS	3 684		3 684	4 898
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 163		8 163	8 163
ACTIF CIRCULANT	20 919 454	169 880	20 749 574	15 328 989
STOCKS ET EN-COURS	2 992 245		2 992 245	6 017 186
MARCHANDISES	2 992 245		2 992 245	6 017 186
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 284 155		2 284 155	2 861 965
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 698 170		1 698 170	1 788 171
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	585 984		585 984	1 073 794
CREANCES DIVERSES (3)	1 838 611	169 880	1 668 731	1 551 664
DISPONIBILITES	13 513 093		13 513 093	4 591 927
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	291 349		291 349	306 246
TOTAL GENERAL	112 935 502	59 642 587	53 292 915	53 341 612
(1) Dont droit au bail			3 684	4 898
(2) Dont à moins d'un an			1 202 936	1 095 647
(3) Dont à plus d'un an				



[Signature]



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 538 140	5 538 140
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	245 652	245 652
RESERVE LEGALE	7 650	7 650
AUTRES RESERVES	238 002	238 002
RESULTAT DE L'EXERCICE		
PROVISIONS REGLEMENTEES	481 988	481 988
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>5 538 140</i>	<i>5 538 140</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	221 800	
PROVISIONS POUR RISQUES	155 000	
PROVISIONS POUR CHARGES	66 800	
DETTES (1)	47 532 975	47 803 472
DETTES FINANCIERES (2)	38 708 822	35 297 351
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	17 882 074	10 667 890
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	20 826 747	24 629 461
DETTES D'EXPLOITATION	8 727 516	12 398 327
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 977 016	9 943 508
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 750 499	2 454 819
DETTES DIVERSES	96 636	107 792
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	93 156	104 684
AUTRES DETTES DIVERSES	3 480	3 108
TOTAL GENERAL	53 292 915	53 341 612
(1) Dont à plus d'un an	21 510 042	27 735 643
Dont à moins d'un an	26 022 934	20 067 829
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	10 862 436	921 584



[Signature]



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	119 965 309	108 239 406
VENTES DE MARCHANDISES	115 541 029	104 096 419
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	4 252 284	3 825 502
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	119 793 313	107 921 922
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 450	63 415
TRANSFERTS DE CHARGES	103 608	205 324
AUTRES PRODUITS	57 936	48 743
CHARGES D'EXPLOITATION	119 509 109	107 399 705
ACHATS DE MARCHANDISES	84 509 462	76 368 358
VARIATION DES STOCKS	3 024 941	(717 141)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	228 871	242 744
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 214 508	9 226 484
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 054 161	1 041 848
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 837 108	7 778 400
CHARGES SOCIALES	2 623 378	2 601 315
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 028 386	5 980 564
AUTRES CHARGES	4 988 290	4 877 129
RESULTAT D'EXPLOITATION	456 200	839 701
PRODUITS FINANCIERS	5 762	334
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 762	272
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		62
CHARGES FINANCIERES	142 167	116 105
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	142 167	116 105
RESULTAT FINANCIER	(136 405)	(115 770)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	319 795	723 931
PRODUITS EXCEPTIONNELS	42 126	115 877
SUR OPERATIONS DE GESTION		264
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	42 126	100 612
REPRISES SUR PROVISIONS		15 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	361 922	839 808
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	140 122	502 512
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		167 416
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	221 800	169 880
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(319 795)	(723 931)
BENEFICE NET COMPTABLE		
Total des produits	120 013 199	108 355 618
Total des charges	120 013 199	108 355 618
BENEFICE NET COMPTABLE		
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	125 126	66 688
Charges financières concernant les entreprises liées		



[Signature]

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 11% provient des ventes de carburants de 15% environ, principalement en raison de la hausse du prix moyen de vente (+ 13%).
- Les stocks de carburants reflètent un niveau « normatif » à l'inverse de ceux de l'exercice précédent, qui avaient été impactés par une anticipation des hausses de taxes.
- Dans le cadre de l'obligation décennale de requalification des cuves de GPL, le coût estimé à 144 k€ a été étalé par fraction égale sur les exercices restant à courir, au moyen d'une provision pour gros entretien d'un montant annuel de 18.8 k€.
- De même, le coût des honoraires de diagnostics environnementaux à réaliser en fin de concession des sites autoroutiers et estimé à 215 k€ a été réparti par fraction égale jusqu'au terme de la concession, à travers une provision pour grande révision d'un montant annuel de 48.2 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.



Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable. Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 445 parts sociales de 1 080 euros.



Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	489 879	3 100	2 487	490 492
Immobilisations corporelles	91 195 927	597 238	316 867	91 476 297
Immobilisations financières - titres	37 411	-	-	37 411
Immobilisations financières - créances	13 063	-	1 214	11 849
	91 736 279	600 338	320 568	92 016 048

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	383 254	23 513	2 487	404 280
Immobilisations corporelles	53 340 401	6 004 874	276 849	59 068 427
	53 723 655	6 028 387 (*)	279 336	59 472 707
(*) Dont dotation : . linéaire	-	5 893 863	-	-
. dégressive	-	134 524	-	-
. exceptionnelle	-	-	-	-

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	481 988	-	-	481 988
Provisions pour risques et charges	-	221 800	-	221 800
- Provision pour risque (1)	-	155 000	-	155 000
- Provision pour gros entretien	-	66 800	-	66 800
Dépréciations de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Dépréciations de l'actif circulant	169 880	-	-	169 880
	651 868	221 800 (*)	- (*)	873 668
(*) Dont : . exploitation	-	-	-	-
. financier	-	-	-	-
. exceptionnel	-	221 800	-	-

(1) La dotation aux provisions pour risque correspond à un litige prud'homal avec un ancien salarié.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------



Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	11 849	3 685	8 164
Acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances d'exploitation	2 284 155	2 284 155	-
Créances diverses	1 838 612	643 839	1 194 773
Charges constatées d'avance	291 349	291 349	-
	4 425 965	3 223 028	1 202 937

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	10 873 034	10 873 034	-	-
Emprunts bancaires (1)	7 009 041	2 737 268	4 271 772	-
Emprunts & dettes financières divers (2)	20 826 748	3 588 478	8 647 456	8 590 814
Avances, acompte reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	8 727 517	8 727 517	-	-
Dettes diverses	96 637	96 637	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
	47 532 976	26 022 934	12 919 228	8 590 814

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 10 597

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 737 154

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 20 826 748

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation de 11 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	28
- Employés	240
	288

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 443 532 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 386 474 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Clause de retour à meilleure fortune (*)	100 103	-
Cessions d'immobilisations corporelles	40 019	3 127
Produits exceptionnels divers	-	39 000
Dotation aux provisions pour gros entretien et grande révision	66 800	-
Dotation aux provisions pour litige prud'homal	155 000	-
	361 922	42 127

(*) Dans le cadre de la convention d'abandon de créance par la société-mère.

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	47 695
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	53 844

La société dispose d'un solde de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs d'un montant de 2 460 532 €.



AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	7 009 167	-	16 460 929
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Les emprunts bancaires d'un montant total de 7 009 167 euros sont cautionnés par la société mère.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Autres engagements	1 708 157	-

(*) La société a bénéficié d'abandons de créance de sa société mère qui sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2018 s'élève à 41.39 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 166 k€.



[Signature]

Entreprises liées

	S.A. SIPLEC	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Clients et comptes rattachés	199 046	-
Emprunts et dettes financières divers	20 826 748	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 676 444	-
Production vendue	165 871	-
Achats de marchandises	71 793 989	-
Autres achats et charges externes	104 926	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	125 127	-
Charges exceptionnelles en capital	100 103	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



SODIPLEC
Société à responsabilité limitée au capital de 4 800 600 euros
Siège social : 26 Quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE
352 222 368 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice est nul, en conséquence aucune affectation du résultat ne peut être décidée.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Gérance

M. Philippe AMANN

Philippe AMANN



J. H. Boyer

SARL SODIPLEC**SODIPLEC****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société SODIPLEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIPLEC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



SARL SODIPLEC

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.



SARL SODIPLEC

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



SARL SODIPLEC

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 31 Mai 2019
Le Commissaire aux Comptes
COGEPARC

Membre de PKF INTERNATIONAL


Stéphane MICHOU, Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	92 016 048	59 472 706	32 543 341	38 012 623
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	490 491	404 279	86 211	106 624
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	490 491	404 279	86 211	106 624
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 476 297	59 068 426	32 407 870	37 855 525
TERRAINS	21 884 020	13 848 850	8 035 169	9 474 566
CONSTRUCTIONS	50 260 463	30 739 627	19 520 835	22 321 652
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	18 456 847	13 806 790	4 650 056	5 872 693
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	843 616	673 158	170 457	186 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	31 350		31 350	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	49 259		49 259	50 473
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 411		37 411	37 411
PRETS	3 684		3 684	4 898
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 163		8 163	8 163
 ACTIF CIRCULANT	 20 919 454	 169 880	 20 749 574	 15 328 989
STOCKS ET EN-COURS	2 992 245		2 992 245	6 017 186
MARCHANDISES	2 992 245		2 992 245	6 017 186
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 284 155		2 284 155	2 861 965
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 698 170		1 698 170	1 788 171
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	585 984		585 984	1 073 794
CREANCES DIVERSES (3)	1 838 611	169 880	1 668 731	1 551 664
DISPONIBILITES	13 513 093		13 513 093	4 591 927
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	291 349		291 349	306 246
TOTAL GENERAL	112 935 502	59 642 587	53 292 915	53 341 612
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 684	4 898
(3) Dont à plus d'un an			1 202 936	1 095 647

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 538 140	5 538 140
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	245 652	245 652
RESERVE LEGALE	7 650	7 650
AUTRES RESERVES	238 002	238 002
RESULTAT DE L'EXERCICE		
PROVISIONS REGLEMENTEES	481 988	481 988
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	5 538 140	5 538 140
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	221 800	
PROVISIONS POUR RISQUES	155 000	
PROVISIONS POUR CHARGES	66 800	
DETTE (1)	47 532 975	47 803 472
DETTE FINANCIERE (2)	38 708 822	35 297 351
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	17 882 074	10 667 890
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	20 826 747	24 629 461
DETTE D'EXPLOITATION	8 727 516	12 398 327
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 977 016	9 943 508
DETTE FISCALES ET SOCIALES	2 750 499	2 454 819
DETTE DIVERSES	96 636	107 792
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	93 156	104 684
AUTRES DETTE DIVERSES	3 480	3 108
TOTAL GENERAL	53 292 915	53 341 612
(1) Dont à plus d'un an	21 510 042	27 735 643
Dont à moins d'un an	26 022 934	20 067 829
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	10 862 436	921 584

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/18 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	119 965 309	108 239 406
VENTES DE MARCHANDISES	115 541 029	104 096 419
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	4 252 284	3 825 502
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	119 793 313	107 921 922
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 450	63 415
TRANSFERTS DE CHARGES	103 608	205 324
AUTRES PRODUITS	57 936	48 743
CHARGES D'EXPLOITATION	119 509 109	107 399 705
ACHATS DE MARCHANDISES	84 509 462	76 368 358
VARIATION DES STOCKS	3 024 941	(717 141)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	228 871	242 744
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 214 508	9 226 484
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 054 161	1 041 848
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 837 108	7 778 400
CHARGES SOCIALES	2 623 378	2 601 315
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 028 386	5 980 564
AUTRES CHARGES	4 988 290	4 877 129
RESULTAT D'EXPLOITATION	456 200	839 701
PRODUITS FINANCIERS	5 762	334
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 762	272
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		62
CHARGES FINANCIERES	142 167	116 105
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	142 167	116 105
RESULTAT FINANCIER	(136 405)	(115 770)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	319 795	723 931
PRODUITS EXCEPTIONNELS	42 126	115 877
SUR OPERATIONS DE GESTION		264
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	42 126	100 612
REPRISES SUR PROVISIONS		15 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	361 922	839 808
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	140 122	502 512
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		167 416
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	221 800	169 880
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(319 795)	(723 931)
BENEFICE NET COMPTABLE		
Total des produits	120 013 199	108 355 618
Total des charges	120 013 199	108 355 618
BENEFICE NET COMPTABLE		
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	125 126	66 688

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 11% provient des ventes de carburants de 15% environ, principalement en raison de la hausse du prix moyen de vente (+ 13%).
- Les stocks de carburants reflètent un niveau « normatif » à l'inverse de ceux de l'exercice précédent, qui avaient été impactés par une anticipation des hausses de taxes.
- Dans le cadre de l'obligation décennale de requalification des cuves de GPL, le coût estimé à 144 k€ a été étalé par fraction égale sur les exercices restant à courir, au moyen d'une provision pour gros entretien d'un montant annuel de 18.8 k€.
- De même, le coût des honoraires de diagnostics environnementaux à réaliser en fin de concession des sites autoroutiers et estimé à 215 k€ a été réparti par fraction égale jusqu'au terme de la concession, à travers une provision pour grande révision d'un montant annuel de 48.2 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.



Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable. Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 445 parts sociales de 1 080 euros.



Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	489 879	3 100	2 487	490 492
Immobilisations corporelles	91 195 927	597 238	316 867	91 476 297
Immobilisations financières - titres	37 411	-	-	37 411
Immobilisations financières - créances	13 063	-	1 214	11 849
	91 736 279	600 338	320 568	92 016 048

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	383 254	23 513	2 487	404 280
Immobilisations corporelles	53 340 401	6 004 874	276 849	59 068 427
	53 723 655	6 028 387 (*)	279 336	59 472 707
(*) Dont dotation : . linéaire	-	5 893 863	-	-
. dégressive	-	134 524	-	-
. exceptionnelle	-	-	-	-

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	481 988	-	-	481 988
Provisions pour risques et charges	-	221 800	-	221 800
- Provision pour risque (1)	-	155 000	-	155 000
- Provision pour gros entretien	-	66 800	-	66 800
Dépréciations de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Dépréciations de l'actif circulant	169 880	-	-	169 880
	651 868	221 800 (*)	- (*)	873 668
(*) Dont : . exploitation	-	-	-	-
. financier	-	-	-	-
. exceptionnel	-	221 800	-	-

(1) La dotation aux provisions pour risque correspond à un litige prud'homal avec un ancien salarié.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------



[Signature]

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	11 849	3 685	8 164
Acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances d'exploitation	2 284 155	2 284 155	-
Créances diverses	1 838 612	643 839	1 194 773
Charges constatées d'avance	291 349	291 349	-
	4 425 965	3 223 028	1 202 937

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	10 873 034	10 873 034	-	-
Emprunts bancaires (1)	7 009 041	2 737 268	4 271 772	-
Emprunts & dettes financières divers (2)	20 826 748	3 588 478	8 647 456	8 590 814
Avances, acompte reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	8 727 517	8 727 517	-	-
Dettes diverses	96 637	96 637	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
	47 532 976	26 022 934	12 919 228	8 590 814

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 10 597

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 737 154

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 20 826 748

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation de 11 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	28
- Employés	240
	288

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 443 532 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 386 474 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Clause de retour à meilleure fortune (*)	100 103	-
Cessions d'immobilisations corporelles	40 019	3 127
Produits exceptionnels divers	-	39 000
Dotation aux provisions pour gros entretien et grande révision	66 800	-
Dotation aux provisions pour litige prud'homal	155 000	-
	361 922	42 127

(*) Dans le cadre de la convention d'abandon de créance par la société-mère.

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	47 695
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	53 844

La société dispose d'un solde de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs d'un montant de 2 460 532 €.



[Signature]

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	7 009 167	-	16 460 929
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Les emprunts bancaires d'un montant total de 7 009 167 euros sont cautionnés par la société mère.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Autres engagements	1 708 157	-

(*) La société a bénéficié d'abandons de créance de sa société mère qui sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile. Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2018 s'élève à 41.39 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 166 k€.



[Signature]

Entreprises liées

	S.A. SIPLEC	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Clients et comptes rattachés	199 046	-
Emprunts et dettes financières divers	20 826 748	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 676 444	-
Production vendue	165 871	-
Achats de marchandises	71 793 989	-
Autres achats et charges externes	104 926	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	125 127	-
Charges exceptionnelles en capital	100 103	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



[Signature]